

POUR RECEVOIR LA LETTRE NUMÉRIQUE,

pensez à vous inscrire à la Newsletter : saintpierredechartreuse.fr Quelques exemplaires papiers sont disponibles en Mairie de Saint-Pierre de Chartreuse

PROCHAINE PUBLICATION LE 10 JUILLET 2021

CŒUR DE CHARTREUSE





SOMMAIRE

- **–** ÉDITO
- **7** VIE MUNICIPALE
- ✓ VIE COMMUNALE
- 12 SERVICES SOCIAUX
- **13** COVID-19
- 14 NOUVELLES ACTIVITES
- 15 RETOUR SUR ...
- 16 VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE
- 17 VIE INTERCOMMUNALE
- 21 EXPRESSION DES CONSEILLERS N'APPARTENANT PAS À LA MAJORITÉ MUNICIPALE
- 22 NUMEROS UTILES
- 23 OFFRES D'EMPLOIS ET AGENDA

Stéphane GUSMEROLI

Maire de Saint-Pierre de Chartreuse Vice-Président au Parc de Chartreuse en charge de l'agriculture et de la transition alimentaire



Édito

Cher-e-s Chartroussin-e-s,

Lors de son dernier Conseil, la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse a décidé de signer un « contrat de relance et transition écologique (CRTE) », avec l'Etat, le Département de l'Isère et le Département de la Savoie. L'objet de ce contrat est de définir un cadre de partenariat pour réussir la relance et la transition écologique du territoire intercommunal autour d'un projet de mandat.

Ce contrat territorial a pour objet de favoriser l'investissement public et privé grâce au plan de relance et nous accompagner dans notre projet territoire vers un nouveau modèle de développement, résilient sur le plan écologique, productif et sanitaire. Le contrat de relance et de (CRTE) transition écologique traitera l'ensemble des sujets à enjeux de notre territoire, et notamment : l'accès aux services publics, l'accès à la santé, l'efficacité énergétique, l'accès à culture. l'alimentation durable. développement économique, le traitement des friches et des terrains pollués, la lutte contre l'artificialisation, la préservation de la biodiversité, soutien au commerce et à l'artisanat, l'économie circulaire, la revitalisation urbaine, l'éducation, le numérique, la mobilité, la réduction des inégalités sociales et territoriales.

Le CRTE se compose d'un plan d'actions, avec un calendrier et un plan de financement indicatif. Le contrat sera ainsi mis en œuvre annuellement par un protocole financier qui engage les différents partenaires pour les opérations prêtes à démarrer. L'objectif du CRTE sera d'accompagner les actions les plus vertueuses possibles en matière de transition écologique.

Les grandes orientations du CRTE sont construites sur les bases du « Projet de territoire » en cours d'élaboration par la Communauté de communes Coeur de Chartreuse. Ce projet se base sur l'identité spécifique du territoire de Chartreuse, entre sentiment d'appartenance et territoire tourné vers l'avenir, et se veut ainsi résolument tourné vers la transmission aux générations futures d'un territoire viable et résilient, tenant compte des enjeux climatiques, énergétiques environnementaux afférents à l'avenir de Chartreuse. Le projet est organisé en 4 axes stratégiques "Une terre d'accueil", développement économique qui allie proximité et ambition", "Un usage raisonné et local des ressources, pour engager le territoire sur une vraie dynamique de transition énergétique écologique", "Un développement du territoire visant la qualité de vie et le bien-être pour tous".

Impliquant les habitants et les acteurs économiques tout autant que les institutions, des ateliers de travail seront organisés prochainement par la Communauté de Communes pour vous associer à l'élaboration du Projet de territoire du Cœur de Chartreuse. Une plateforme participative est déjà en ligne et vous permet de contribuer via des commentaires par thématique, à l'élaboration du projet de territoire. Vous y trouverez également la présentation de la démarche et l'agenda des rencontres à venir. N'hésitez pas à vous connecter via:





VIE MUNICIPALE

Retour sur les principales décisions du Conseil Municipal du 7 juin 2021

Le contenu détaillé des délibérations prises lors des Conseils municipaux est accessible sur le site internet de la mairie. Ne sont reprises ici que les décisions les plus importantes pour la Commune.

Eau / assainissement

Le Conseil municipal a décidé de retenir l'entreprise Rampa, pour la réalisation des travaux de réfection du réseau d'eau potable du secteur Les Cottaves/Revols/Guillets. Les travaux, qui se débuteront à l'automne 2021 ou début 2022, seront pilotés par le bureau de maîtrise d'œuvre Alp'Etudes. Le coût des travaux s'élève à 422 457 € HT. Pour cette opération, la Commune a obtenu une subvention de l'Agence de l'Eau de 215 000 € a sollicité une subvention auprès Département de l'Isère de 37 590 €. Pour assurer l'auto-financement de l'opération, la Commune doit faire recours à un emprunt. Après consultation de plusieurs banques, le Conseil municipal a retenu l'offre de la Banque Postale, pour un prêt sur 30 ans, de 260 000 € à un taux fixe de 1.16 %, représentant un coût total d'environ 48 500 € et des annuités de 10 300 €.

Finances

Le budget principal et le budget de la forêt ont fait l'objet de décisions modificatives pour s'adapter à l'action municipale.

Adressage

Le plan d'adressage de la commune étant terminé, la mise en place de signalétique est nécessaire pour que chacun s'approprie le nom des voies et que le repérage soit facilité pour tous, habitants et visiteurs. Une consultation a été faite auprès de 3 entreprises en mars 2021, pour la fourniture et la pose de la signalétique. L'entreprise PIC BOIS a été retenue par le Conseil municipal, pour un montant de 36 622.21 € HT.



Cimetières

Le Conseil Municipal a validé, le 1er février 2021, le lancement du projet de rénovation des murs des deux cimetières communaux. Suite à la consultation lancée auprès de différentes entreprises, Le Conseil Municipal a décidé de retenir les 3 entreprises ci-dessous, pour la réalisation d'une première phase de travaux dès ce mois de juin 2021 :

Entreprise	Prestation	Montant (€ HT)		
MARASCHIN Démontage des stèles le long du mur		14 083.33 €		
	du cimetière du Bourg			
GLJ	GLJ Réfection du mur du cimetière A du Bourg			
SAS MIP	Réfection de la casquette du mur d'enceinte du cimetière de Saint-Hugues	10 125.00 €		
	48 627.53 €			

Le projet est subventionné par le Département de l'Isère et la Région Auvergne Rhône-Alpes.

Bâtiment de l'ancienne Mairie

La Commune de Saint-Pierre de Chartreuse souhaite engager, sur plusieurs années, la réhabilitation et la transformation du bâtiment de l'Ancienne Mairie (plus de 1 600 m² de surfaces), situé en plein cœur du village, en un « pôle culturel et associatif » d'une part, et en une Maison de santé en RDC d'autre part. La toiture présente actuellement des désordres importants en certains endroits, entraînant des défauts d'étanchéité. La couverture et la charpente du bâtiment doivent reprises, être particulièrement l'aile C, pour assurer la pérennité dans le temps de l'édifice. Pour la réfection de la toiture du bâtiment, le Conseil municipal a autorisé le Maire à déposer des demandes de financement aux partenaires institutionnels aux taux les plus élevés possibles, et à solliciter la Fondation du Patrimoine.

Retour sur les principales décisions du Conseil Municipal du 7 juin 2021

Agriculture / pastoralisme

L'alpage du Grand Som a connu des difficultés durant la saison 2020. L'affluence conséquente l'été dernier a contribué à une augmentation des conflits d'usage, entre les chiens de protection du troupeau et des randonneurs. Afin d'améliorer la gestion de l'estive, la Commune, les éleveurs, l'ONF, le Monastère. la DDT et le PNRC se sont concertés afin de mettre en place un plan d'actions partagé. Pour définir l'évolution de la gestion de l'alpage, il faut conduire un « diagnostic pastoral » qui tentera d'approcher les enjeux suivants : la prévention des conflits d'usage, le repérage des zones de vulnérabilité et le choix de l'emplacement du nouveau logement pastoral et de son architecture regard des contraintes pastorales au touristiques / géographiques / administratives), le programme de travaux. La Commune de Saint Pierre de Chartreuse a décidé d'assurer la maîtrise d'ouvrage. Le coût d'un tel diagnostic pastoral est évalué à 4 914 € et serait à réaliser cet été 2021 par la Fédération des Alpages de l'Isère. Le Conseil municipal a autorisé le Maire et l'élu délégué à l'agriculture à solliciter des subventions pour ce projet.

Evénements culturels et animations

Pendant les journées du patrimoine, les 17, 18 et 19 septembre 2021, l'événement « Mémoire du village » sera organisé par le Comité d'Animation au centre Notre Dame de Vette, transformé pour l'occasion en lieu d'expositions, de dégustation et de rencontres intergénérationnelles. L'exposition proposera des documents d'archives. des témoignages sonores, des images et des films, le village des saveurs permettra d'emporter des produits faits maison, l'espace de partage et de rencontres abritera deux repas familiaux et permettra de se poser le temps d'échanges conviviaux. Le Conseil Municipal a décidé d'attribuer au Comité d'animation une subvention de 1 000€ pour l'organisation de l'événement « Mémoires du village », édition 2021.

Piscine municipale

Le Conseil municipal a validé les dates et horaires d'ouverture de la piscine municipale ainsi que les tarifs d'entrée pratiqués, pour la saison 2021. Un article dans cette Lettre en donne tous les détails.

Date du prochain Conseil municipal

Lundi 5 juillet

Assistez virtuellement aux réunions du Conseil Municipal!

En raison des circonstances actuelles liées au couvre-feu, la présence du public dans la salle n'est pas autorisée. Il est possible de suivre les débats en « visio » grâce au lien ci-dessous :

https://meet.jit.si/ConseilmunicipalSaintPierredeChartreuse

Organisation des Services Techniques Municipaux

L'équipe des services techniques accueille un nouvel agent, Nicolas MARQUERAULT. Suite au départ de Fabian GELAS, Robert SIRAND PUGNET a pris le poste de responsable des services techniques. Il convenait donc de recruter un nouvel agent technique, c'est chose faite avec l'arrivée de Nicolas.

De nombreux travaux ont récemment été réalisés ou sont en cours par l'équipe technique : drainage du chemin du Battour, reprise d'affaissement sur le chemin du Carrelet, déneigement et remise en état de la route du col du Coq, entretien de l'ensemble des routes communales (pose d'enrobé froid, creusement de fossés, débouchage de buses, de regards), remise en état de pistes forestières (Océpée, La Scia, Coleau), protection du captage de Bellefond, ramassage des encombrants, entretien du village, des bâtiments communaux, des espaces verts, fleurissement, préparation de la piscine pour la saison estivale, aide à ľorganisation manifestations festives, culturelles et sportives.

Cette liste, non exhaustive, rassemble une partie des tâches assurées par les agents techniques municipaux. Ces derniers s'efforcent au quotidien de pouvoir répondre aux nombreuses sollicitations afin d'entretenir le patrimoine communal, d'accueillir les visiteurs et de rendre le meilleur service possible aux Chartroussins.

D'autres travaux nécessitant l'intervention d'entreprises seront effectués prochainement (reprise d'enrobé à Mollard-Bellet le Haut, Manissola, petit pont de La Diat) ainsi que le traitement au point à temps automatique (émulsion de bitume et gravillons) pour la préservation et l'entretien des routes communales.







Rudi LECAT - Adjoint rudy.lecat@orange.fr



Les 20 et 27 juin prochain se tiendront les élections départementales et régionales.

Les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 18h.

1 bureau, 2 scrutins

Deux tables de décharges indépendantes présentant les bulletins de vote, deux tables d'émargement et deux urnes ! Vous glisserez votre bulletin dans chacune d'elles.

Les électeurs sont invités à apporter leur propre stylo afin d'émarger.

Chaque bureau de vote ne pourra accueillir simultanément que 3 électeurs au maximum.

Nous vous rappelons que le port du masque est obligatoire à l'intérieur du bureau de vote.



Pendant les journées du patrimoine, une grande fête aura lieu : « Fêtes ensemble ». Ce sera le thème de la première édition de l'événement « Mémoire du village ».

Retrouvons-nous les 17, 18 et 19 septembre, au centre Notre Dame de Vette, transformé pour l'occasion en lieu d'expositions, de dégustation et de rencontres intergénérationnelles.

Venez voir, écouter, sentir, goûter, chanter, danser, rire, pleurer ... partager la fête dans tous ses états, d'hier à aujourd'hui sur un mode ludique et interactif.

L'exposition proposera des documents d'archives, des témoignages sonores, des images et des films. Le village des saveurs vous permettra d'emporter des produits faits maison. L'espace de partage et de rencontres abritera deux repas familiaux et permettra de se poser, le temps d'échanges conviviaux. e ce temps festif ? Faites-vous connaître auprès de du Comité d'animation de Saint-Pierre de Chartreuse.

Evénement "Mémoire du village"

Au cœur d'une place de village reconstituée à la mode ginguette, venez vivre des balades contées, partager des témoignages et participer à un forum sur la fête.

Ce week-end qui se veut avant tout festif, familial et intergénérationnel, permettra à chacun(e) de s'immerger dans ce patrimoine commun qu'est la fête. La fête nous a fait, nous fait et nous fera vivre des moments inoubliables. C'est pour les revivre autrement et imaginer ceux à venir que l'événement "Fêtes ensemble" aura lieu.

Vous souhaitez contribuer à la réussite de ce temps festif ? Faites-vous connaître auprès de du Comité d'animation de Saint-Pierre de Chartreuse, à l'adresse ci-après :



Cécile LASIO - lère adjointe cecile.lasio@saintpierredechartreuse.fr

Coupe d'affouage 2021

Conformément à notre programme électoral, il est à nouveau prévu une coupe d'affouage pour cette année 2021. 40 à 50 m3 de bois de chauffage (hêtres ou fayards) seront délivrés à la Commune par l'ONF. A la fin de l'été, des lots seront constitués et déposés sur le parking du Battour. Les affouagistes retenus pourront récupérer leur lot (entre 2 et 4 m3) sur ce parking, entre le ler septembre et le 31 octobre 2021.

1 - Pour pouvoir bénéficier de la coupe d'affouage, le futur affouagiste devra :

- Être habitant (principal ou secondaire) à St Pierre de Chartreuse
- Ne pas être propriétaire forestier.
- Être le seul bénéficiaire de sa famille.
- S'engager à ne pas revendre le bois coupé.
- Indiquer son quotient familial

A partir de ces critères et selon le nombre de candidats, une liste d'affouagistes sera tirée au sort. Les non-retenus pourront constituer une liste d'attente, pour la saison 2022.

2 - Calendrier des opérations :

- Du 1er juin au 17 juillet 2021 : Inscription, à la Mairie, des candidats à la coupe d'affouage 2021
- Du 1er au 31 août 2021 : Publication de la liste retenue pour 2021 et du prix de vente des bois au m3 (46 €/m3)
- Fin août : Validation de l'inscription par le paiement du lot attribué par tirage au sort sur le parking du Battour en présence des affouagistes. Paiement par chèque obligatoire libellé à l'ordre de Trésor Public de St Laurent du Pont
- Du ler septembre au 31 octobre 2021 : Chaque affouagiste pourra disposer du lot attribué
- Au-delà du 31 octobre 2021, le ou les lots non retirés, redeviendront propriété de la Commune.

3- Garants du fonctionnement de l'affouage :

- Bruno MONTAGNAT Conseiller municipal délégué à la forêt - 06 81 95 56 14
- Stéphane GUSMEROLI Maire
- Bernard JONDEAU Habitant du Battour

Conseil des Jeunes - ça bouge sur le bike park!

Depuis plus d'un an, le Conseil des jeunes travaille sur le projet de réaménagement de la piste de dirt du bike park afin de redynamiser le site. Ils souhaitent réaménager la zone de dirt pour que la progression des sauts soit plus homogène et facile d'accès pour les différents niveaux. Cette année, les travaux sont axés sur le starter et la ligne de whoops (bosses) et sur les kickers (sauts) de la ligne de tables. Les jeunes ont choisi Benoît Koch pour réaliser les gros travaux, qui ont commencé le 29 mai et dureront un mois. L'accès au dirt sera fermé pendant la durée des travaux, soit jusqu'au 30 juin. Les jeunes vont participer à l'aménagement certains week-ends de juin. N'hésitez pas à les contacter si vous avez envie de les rejoindre, ils auront besoin de bras!

Le Conseil des jeunes prépare en même temps un événement sur le bike park cet été : « Punch pour le pump » qui aura lieu le samedi 3 juillet 2021. En collaboration avec le PAJ, le projet global a été présenté à plusieurs organismes de financement. Pour l'instant, le Conseil des jeunes peut compter sur une subvention de 2 000 € de la Mairie et de l 000 € de la MSA. Nous attendons la réponse de la CAF et du Département de l'Isère.

Pour rappel, le Conseil des jeunes est animé et encadré par Fred et Elise du PAJ, avec la participation d'une élue et d'habitants du village. Il est ouvert à tous les jeunes du village de 11 à 17 ans sans inscription au préalable. Il est possible d'intégrer ce Conseil à tout moment.

Un grand merci à Aimie, Thelma, Pauline, Mathias, Ugo, Noah Tya, Félix pour votre implication et Fred, et Elise, animateurs du PAJ qui coordonnent le Conseil des jeunes depuis plusieurs années.

Fabienne SAUGE - Conseillère municipale fabienne.sauge-mollaret@saintpierredechartreuse.fr



Pour contacter le Conseil des Jeunes



conseiljeunes.spdc@gmail.com

ou Fred du PAJ:



06 71 20 48 18





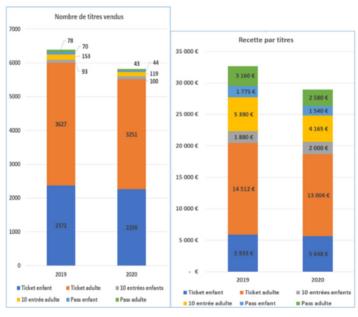
Fonctionnement 2021 de la piscine municipale

La saison estivale 2021 se rapproche. Les préparatifs préalables à l'ouverture de la piscine s'organisent.

Bilan de la saison 2020

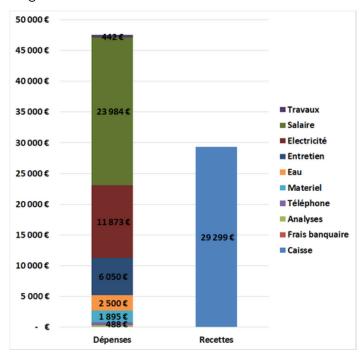
en 2020, en Pour rappel, application des contraintes sanitaires imposées aux piscines, une capacité maximale d'accueil dans l'enceinte de 375 personnes avait été fixée. Ce chiffre n'a jamais été dépassé. Les affluences maximales ont été atteintes les 8 juillet et le 12 août avec respectivement 174 et 172 personnes présentes en même temps dans l'enceinte. Entre le 4 juillet et le 30 août, nous avons compté 9 800 entrées, représentant environ 29 000 € de recette. Même si cette recette a été en baisse en comparaison à ľannée 2019. fréquentation la est restée satisfaisante au regard du contexte de l'épidémie de COVID. La solution adoptée de rester sur un fonctionnement « traditionnel » sans réservation ni créneau horaire a eu un effet positif, comparaisons aux résultats des piscines aux alentour. La solution de vestiaires extérieurs n'a pas non plus eu d'impact négatif.

Une comparaison des répartitions de vente de titres et de recettes entre la saison 2019 et la saison 2020 vous est donnée ci-dessous



Un bilan économique du fonctionnement de la piscine a été réalisé (investissement exclu). Le graphique ci-après montre que, d'une manière générale, les recettes ne couvrent pas les dépenses. La piscine a ainsi été déficitaire d'environ 15 à 20 000 € cette année 2020.

Les frais d'entretien correspondent aux produits de chloration, à des opérations de remise en état récurrentes et à des opérations de ménage (en particulier les produits anti-covid). Les frais de matériel correspondent aux matériels pour la nage et la sécurité.



Investissements réalisés sur la piscine

La piscine ouvrira cette année avec un tout nouveau bassin, grâce aux travaux importants de rénovation de son étanchéité, qui ont été réalisés à l'intersaison. En comptant aussi le remplacement de la bâche isolante réalisé avant 2020, l'opération a représenté un coût global de 105 000 € HT et a bénéficié de subventions à hauteur de 64 000 € de l'Etat, de la Région Auvergne Rhône-Alpes et du Département de l'Isère. Avec cette opération, la Commune fera des économies importantes d'eau et de chauffage.





Fonctionnement 2021 de la piscine municipale - suite

Cet investissement est apparu nécessaire aux yeux du Conseil municipal, pour permettre l'apprentissage de la nage aux enfants de l'école, pour le plaisir des habitants qui profitent de cet équipement, et pour l'attrait touristique de Saint-Pierre de Chartreuse l'été.

Organisation de la piscine pour 2021

La piscine ouvrira ses portes aux élèves de l'école de Saint-Hugues, dans le cadre de leur programme d'apprentissage de la nage, du 21 juin au 2 juillet.

L'ouverture au public est programmée pour le samedi 3 juillet.

La piscine fermera ses portes le dimanche 29 août.

Les horaires d'ouverture resteront de 10h30 à 19h.

Des séances d'aqua-gym seront proposées le vendredi soir à partir de 19h (à confirmer). Des cours particuliers seront également possibles. Pour ces activités, il s'agira de prendre contact avec les maîtres-nageurs qui proposent ces services.

Tarifs 2021

Cette année, une adaptation des tarifs a été faite pour aider les personnes à faibles ressources ou en situation de handicap. Deux nouvelles catégories de tickets ont ainsi été créées, à savoir un « tarif réduit » et un « tarif social ». Voir tableau ci-dessous. Pour compenser la baisse de recette liée à ces nouveaux tarifs, le prix du ticket plein tarif a été légèrement rehaussé.

Catégorie	Tarif
Entrée Adulte	4.50 €
Entrée -16 ans	2.50 €
Entrée tarif réduit (Étudiant, chômeur, personne porteuse d'un handicap) sur présentation d'un justificatif.	2.50 €
10 entrées Adulte	35.00 €*
10 entrées - 16 ans	20.00 €*
Tarif groupe	2.00 € / pers**
Tarif social	1.50 € ***
« Pass saison » nominatif adulte	60€
« Pass saison » nominatif enfant - 16 ans	35 €

La gratuité est accordée aux enfants de moins de 3 ans. * Les cartes de 10 entrées sont à utiliser dans la saison, et ne seront ni reprises ni échangées en cas de perte ou de vol

Modalités d'accueil liées à la COVID-19

Dans l'attente de connaître précisément les modalités d'accueil liées aux contraintes sanitaires qui seront imposées, il est prévu à ce stade d'adopter les mêmes modalités de fonctionnement que lors de la saison 2020, et en particulier :

- Limitation du nombre de personnes simultanément dans l'enceinte
- Limitation du nombre de personnes simultanément dans le bassin de la piscine
- Port du masque à l'intérieur du bâtiment
- Pas de mise à disposition de vestiaires et de casiers
- Un sens de circulation à respecter dans le bâtiment
- Pas de matériel mis à disposition
- Désinfections régulières des parties communes du bâtiment avec virucide

Une adaptation pourra avoir lieu à mesure du temps avec les évolutions.

<u>Offre d'emploi - Urgent</u>

La mairie de Saint-Pierre de Chartreuse recrute un(e) agent(e) d'accueil et d'entretien pour la piscine municipale.

Il s'agit d'un contrat à durée déterminée à temps plein (35 heures hebdomadaires) du 2 juillet au 29 août 2021. La personne recrutée assurera l'accueil et l'information du public, l'encaissement des droits d'entrée, la tenue journalière de la caisse, le suivi de la fréquentation instantanée dans l'établissement, ainsi que l'entretien et la propreté du hall d'accueil et la désinfection régulière des vestiaires / sanitaires.

Envoi des candidatures jusqu'au 25 juin 2021 à Mme la secrétaire générale, Mairie, Place de la mairie, 38380 Saint-Pierre de Chartreuse

Voir offre complète ici :



www.saintpierredechartreuse.fr/uploads/34 62/agent-accueil-piscine-2021.pdf

Sylvie BRUN - Conseillère municipale Olivier JEANTET - Adjoint

sylvie. brun@saintpierredechartreuse. frolivier. jeantet@saintpierredechartreuse. frolivier. jeantetwood. je

^{**} Sur réservation uniquement. Minimum 15 personnes. Gratuité accordée à un accompagnateur pour 8 personnes.

^{***} Demande de justificatif auprès du CCAS de St Pierre de chartreuse



L'ambroisie, une plante très allergisante

Vous connaissez sûrement cette plante qui s'installe sur les talus, bords de routes, de champs ... L'ambroisie est une plante exotique envahissante et surtout allergisante. Vous en avez chez vous, vous en voyez sur la commune?

- Signalez sa présence à l'accueil de la commune ou au référent ambroisie (Eric DAVIAUD)
- C'est le moment de l'arracher avant qu'elle

Sachez la reconnaître et la combattre :

Vous avez des questions sur l'ambroisie, contactez le référent ambroisie.

Si vous êtes sensible à la lutte contre l'ambroisie, devenez acteur pour combattre cette plante invasive et contactez le référent ambroisie.

Nous communiquerons prochainement sur une autre plante invasive très présente sur la commune : la renouée du Japon.

> Éric DAVIAUD - Conseiller municipal 06 87 86 25 21 - eric.daviaud@saintpierredechartreuse.fr



Détruisez l'ambroisie avant qu'elle ne soit en fleurs

exotique envahissante colonisant différents milieux : parcelles agricoles, chantiers, bords de routes, bords de cours d'eau, etc. Une nuisance pour la santé Les pollens d'ambroisie sont très allergisants et peuvent provoquer des réactions allergiques en fin d'été : Rhinites Conjonctivites Trachéite / toux Urticaire

L'Ambroisie à feuilles d'armoise est une plante

Une menace pour l'agriculture

La présence d'ambroisies dans certaines parcelles peut entraîner :

· Perte de rendement

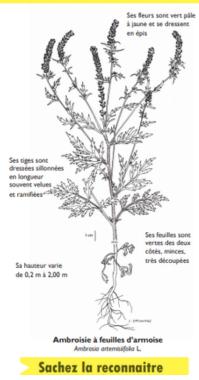
Eczéma

· et de l'asthme

POURQUOI?

- · Semences non conformes
- Charges supplémentaires de traitement du sol
- · Problématique à gérer sur le long terme car importante production de graines
- Conflits de voisinage





RECONNAITRE SES DIFFÉRENTS STADES plantule AVRIL-MAI JUIN-JUILLET AOÛT-OCTOBRE

Dépôts des déchets sur la voie publique

Tout déchet déposé volontairement sur la voie publique quel que soit le lieu est interdit. Ces dépôts, que ce soit un carton, un étendoir, des skis ou un sac de bouteilles en verre ... sont considérés d'un point de vue réglementaire comme un « dépôt sauvage ».

La loi dit (Code pénal Article R634-2) : « Est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la 4e classe (135€) le fait de déposer, d'abandonner, de jeter ou de déverser, en lieu à l'exception public ou privé, des emplacements, conteneurs, poubelles ОU bennes adaptés aux déchets désignés à cet effet pour ce type de déchets par l'autorité administrative compétente, des ordures. déchets. déjections, matériaux. liquides insalubres ou tout autre objet de quelque nature qu'il soit, y compris en urinant sur la voie publique, si ces faits ne sont pas accomplis par la personne ayant la jouissance du lieu ou avec son autorisation.»

Nous retrouvons encore régulièrement au pied des points tri ou de bacs à ordures ménagères des « dépôts sauvages » qui finissent en partie dans la nature, embarqués par le vent et la pluie, puis ramassés par d'autres citoyens ou par les agents de la commune.

La Municipalité et la Communauté de communes communiquent sur et mettent en place des solutions de tri et de dépose des déchets selon les filières de traitement : bacs de tri et de collecte, composteurs partagés, ramassage des encombrants, déchetterie, ressourcerie (structure qui a pour vocation de donner une seconde vie à vos objets) ... Pour rappel, la ressourcerie la plus proche se situe à la Buisse.

Pour préserver notre cadre de vie et la planète, il est du devoir de tous de ne pas jeter les déchets sur la voie publique. Vous vous mettez en position de vous faire verbaliser. Quand vous videz une maison, vous pouvez aller à une ressourcerie pour redonner une seconde vie aux objets fonctionnels et passer à la déchèterie pour jeter tout ce qui n'est plus réutilisable. Quand vous avez des cartons d'emballage (utilisés par les livraisons à domicile en particulier), pliez-les, stockez-les et profitez d'un voyage à la déchèterie pour les descendre (la Commune travaille sur une solution locale de gestion). Pour bénéficier gestion du service de encombrants (objet encombrant de poids maximal de 50kg et devant aller déchetterie) mis en place sur la commune pour ses citoyens : inscrivez-vous à la Mairie, puis déposez le jour-dit les encombrants devant chez vous, les agents communaux viennent récupérer les encombrants.

Merci pour votre respect de ces simples règles et de votre engagement citoyen.

Éric DAVIAUD - Conseiller municipal 06 87 86 25 21 - eric.daviaud@saintpierredechartreuse.fr

Ressourcerie:



http://www.paysvoironnais.com/lesservices/ressourcerie-370.html

Encombrants:



https://www.saintpierredechartreuse.fr/collecte-des-encombrants

Déchèteries:



https://coeurdechartreuse.fr/environnement/

Collecte des vieux vélos en déchèterie

Vous avez un ou plusieurs vélo(s) usager(s), venez les déposer en déchèterie le samedi 19 juin sur les deux déchèteries du territoire (Entre-deux -Guiers et Saint-Pierre d'Entremont). Afin de mutualiser entre citoyens le transport de ces vélos, nous vous proposons de vous mettre en relation via le lien ci-après :

http://www.movewiz.fr/participation? PMW=56ptu8iMIjYSX7694





Association Cycles & Go 04 76 25 51 10 15 rue Abbé Vincent, 38600 Fontaine

> Ouverture de la boutique (hors horaires estivaux) Lundi-Vendredi 10h - 12h & 13h30 - 17h Samedi 10h -14h30

Deux bac de collecte de textiles disponibles sur la commune

La Commune vous met à disposition deux bacs de collecte de vos vêtements usagers ou que vous n'utilisez plus. Ils seront réutilisés via des ressourceries ou recyclés s'ils sont trop usés. Ces bacs se trouvent sur le point tri de Flin (proche de St Hugues) et dans la cour de l'ancienne école, dans le centre-bourg.





Éric DAVIAUD - Conseiller municipal 06 87 86 25 21 - eric.daviaud@saintpierredechartreuse.fr

Tarification sociale

La tarification sociale est une facilitation financière d'accès aux services pour chaque habitant quelle que soit sa situation. A ce jour, sur la Commune, et suivant le montant de vos ressources, il existe :

- Un tarif social pour la cantine scolaire : renseignez-vous auprès de l'accueil de la mairie.
- Un tarif social pour l'accès à la piscine : prenez contact auprès du CCAS avant fin juin 2021, avant l'ouverture de la piscine prévue le 2 juillet, afin de demander votre carte piscine.

Projet de minibus

Initiée par le CCAS de Saint Pierre de Chartreuse, la réflexion sur la mise à disposition d'un minibus sur la Commune pour répondre aux besoins de mobilité, à l'échelle locale, a été menée durant 3 ateliers de travail à l'automne dernier. Le partenariat avec le Parc de Chartreuse sur la partie ingénierie permet de soutenir la démarche. Un lien se tisse avec les associations propriétaires de minibus qui gèrent leur flotte de véhicules pour leurs adhérents. Ponctuellement, elles se mobilisent pour établir un partenariat de confiance, selon leurs possibilités.

L'opération « questionnaires minibus » a connu un franc succès : je tiens à remercier les habitants qui ont répondu à cette invitation en en ligne ou sur papier. Voir ci-contre les premiers résultats du sondage.

Les étapes suivantes sont :

- 1.L'établissement du cahier des charges du service, facilité par la Commune, et son organisation en lien avec un prestataire-loueur de minibus
- 2.La mise en place du service, pour expérimentation, durant une première année
- 3.La réalisation d'un bilan partagé, avec les usagers, conducteurs de la phase d'expérimentation
- 4. Sera alors étudiée la question de la pérennisation du service et de ses modalités ajustées

Atelier de soutien à l'usage numérique

A partir du samedi 26 Juin, sans rendez-vous, chaque samedi des semaines impaires, vous êtes bienvenus de 11h à 12h, en Mairie, pour une découverte de l'usage des outils numériques. Vos besoins seront pris en compte et des solutions seront proposées en séance ou lors d'un rendez-vous à fixer ensemble.

Projet de minibus - retours du sondage

Nombres de réponses au 8 juin :

- 89 réponses
- 36 personnes ont laissé leurs coordonnées pour être recontactés dans le cadre de ce projet

Lieu de domicile des répondants :

- 22% centre bourg
- 63% hameau
- 77% des répondants estiment que ce minibus devrait bénéficier aux locaux résidant des hameaux
- 77% des répondants estiment que ce minibus devrait bénéficier aux locaux résidant des hameaux résidence principale
- 51% des répondants estiment que ce minibus devrait bénéficier aux touristes

Plus de 70% des répondants ont exprimé le fait que ce minibus devrait résoudre les problèmes de déplacements des :

- Séniors seuls
- Personnes non véhiculées
- Enfants et jeunes
- Sportifs
- Personne souhaitant moins utilisé leur véhicule

Potentiels utilisateurs:

- 60% en tant que passager
- 34% ce véhicule m'aiderait dans mes déplacements au quotidien

Principaux trajets validés/cités par les répondants :

- Liaison St Pierre le Sappey pour une correspondance avec la ligne flexo 62
- Navettes A/R les jeudis pour descendre au marché de SLDP
- Navettes St Pierre ST Hugues Col de Porte pendant les vacances scolaires
- Liaisons entre les hameaux et le centre-bourg

Autres remarques:

- La grande majorité des répondants estime que ce minibus devrait permettre aux personnes les plus dépendantes de se déplacer (personnes âgées, personnes en situation de handicap, enfants et adolescents)
- Importance de tester, d'expérimenter pour voir si cela peut fonctionner
- Importance que le coût du service soit attractif pour les usagers

Permanences sociales à la Mairie

Tous les samedis des semaines impaires (sauf jours fériés).

- 8h30 à 10h : Accueil sur rendez-vous à l'accueil Mairie, ou par téléphone : 04 76 88 60 18 ou 06 76 06 72 25
- 10h à 11h : Accueil sans rendez-vous

Claire GARCIN-MARROU -



Nouvelles mesures sanitaires à compter du 9 juin 2021

COVID-19

CALENDRIER ET MODALITÉS DES RÉOUVERTURES DÉCIDÉS PAR LE GOUVERNEMENT

	9 juin	30 juin	Activités	9 juin	Septembre		
Couvre-feu	Décalé de 21h à 23h.	Fin du couvre-feu.	Enseignement supérieur	La jauge à 50% reste en vigueur jusqu'à la rentrée prochaine. Les examens se déroulent	Rentrée de septembre dans des conditions d'accueil normales.		
Activités	9 juin	30 juin		en présentiel ou en distanciel			
Terrasses de restaurants des cafés (places assises obligatoir	Tables de 6 personnes maximum.	Respect des gestes barrières.	Conservatoires, écoles de	9 juin Salles de danse: reprise pour les majeurs.	30 juin Activités de danse et art lyrique; reprise de l'en-		
Restaurants et bars	Réouverture des salles intérieures mais à 50% des capacités d'accueil. Tables de 6 personnes	Réouverture à 100%. Respect des gestes barrières et distanciation physique	danse, art lyrique	Jauge de 35% de la classe. Art lyrique: en individuel.	semble des activités.		
(places assises obligatoir	Retour progressif en entre- prise, avec sur 1 semaine, 3 jours de travail à distance et 2 jours en présentiel	Pas de service au bar. Modalités à préciser en fonction de la situation	de vacances, accueil de mineurs	Sans hébergement: réouverture. Hébergement: les activités restent suspendues.	A partir du 20 juin: réouverture de tous les lieux d'Accueil collectifs de mineurs (ACM), avec ou sans hébergement, avec protocole sanitaire adapté.		
Magasins	La jauge passe de 8 à 4 m² par client.	Ouverture sans restriction.	Établissements sportifs	Pratiquants: sports sans contact autorisés pour tous.	Tous les sports sont autorisés.		
Marchés	La jauge passe de 8 à 4 m² par client pour les marchès en intérieur. Fin des limitations pour les marchés en extérieur.	Ouverture sans restriction.	(piscines couvertes, salles de sport)	Jauge à 50%. Spectateurs: jauge passe de 35 à 65% des capacités et avec 5 000 personnes maximum (au lieu de 800).	Pass sanitaire reste de rigueur. Le préfet peut plafonner le nombre de spectateurs.		
Bibliothèque	La jauge passe de 8 à 4 m² par personne. 1 siège sur 2 vide en configuration assise.	Fin des restrictions. Respect des gestes barrières et de la		Pass sanitaire si plus de 1000 personnes.			
Musées, monuments, expositions	La jauge passe de 8 à 4 m² par personne.	distanciation physique. Fin des restrictions mais respect des gestes barrières et distanciation physique.	Etablissements sportifs de plein air	Reprise des sports avec contact pour tous. Spectateurs: jauge passe de 35 à 65% et 5000 personnes maximum (au lieu	Spectateurs : accueil à 100%. Pass sanitaire si plus de 1000 personnes. Le préfet peut plafonner le nombre de spectateurs.		
Cinémas, salles de spectacles, théâtres	La jauge passe de 35 à 65% de la capacité d'accueil. Plafond max. : 5000 spectateurs.	Fin des restrictions mals respect des gestes barrières et distanciation physique.	Pratiques	de 1 000). Pass sanitaire si plus de 1 000 personnes. Possible par groupe de 25	Fin des limitations.		
Bowlings,	Pass sanitaire si plus de 1000 personnes. Réouverture avec jauge à	Pass sanitaire si plus de 1000 personnes. Réouverture à 100% des	sportives en extérieur	(au lieu de 10). Sports de contact autorisés.	Till des diffications.		
salles de jeu: escape game	c, 50% de la capacité	capacités d'accueil. Pass sanitaire maintenu si plus de 1000 personnes.	Cérémonies religieuses	Seul 1 siège sur 2 peut être occupé (et non plus 1 sur 3).	Toutes les places assises peuvent être occupées.		
Casinos	Réouverture avec jauge à 50% de la capacité d'accueil. Pass sanitaire si plus de 1000 personnes.	Réouverture à 100% des capacités d'accueil. Pass sanitaire maintenu si plus de 1000 personnes.	Cérémonies funéraires en extérieur	La limite de personnes autorisées passe de 50 à 75 personnes.	Fin des limitations.		
Rassem- blements en extérieur	Limités à 10 personnes sauf visites guidées avec un professionnel.		Salles des fêtes, salles polyvalentes,	La jauge passe de 35 à 65% de la capacité d'accueil	Fin des restrictions. Respect des gestes		
Festivals	Plein air debout: Restent interdits. Dans l'espace public: jauge fixée par le préfet.	Plein air debout: 4 m² par personne. Limite fixée par le préfet. Dans l'espace public et	polyvalentes, chapiteaux	Plafond max. passe de 800 à 5000 spectateurs. Pass sanitaire maintenu si plus de 1000 personnes.	barrières et distanciation physique. Pass sanitaire maintenu si plus de 1000 personnes.		
	Pass sanitaire au-delà de 1000 personnes. Plein air assis: jauge passe de 35 à 65%. Plafond non plus de 1000	plein air assis: jauge fixée par le préfet. Pass sanitaire maintenu au-delà de 1000 personnes.	Mariages en mairie	Seul 1 siège sur 2 peut être occupé (et non plus 1 sur 3).	Toutes les places assises peuvent être occupées.		
□ Auberges,	mais de 5 000 personnes. Hébergements individuels	Mêmes règles.	Discothèques	Restent fermées.	À définir.		
campings, résidences de tourisme	et familiaux: réouverture. Espaces collectifs: réouverture selon la nature de l'activité (restauration, bar, piscine, etc.). Refuges de montagne: tables de 6 personnes maximum.	Refuges de montagne: le préfet décide des jauges et des protocoles sanitaires.	Cahier de rappel numérique	à un risque de contamination d'un restaurant, dans une sa dans un cinéma.	onnalité baptisée TousAnti- re alerté si l'on a été exposé on à l'intérieur d'un café, alle de sport, etc mais pas		
Thalassos, hammams, spas	Réouverture avec jauge à 35% de l'effectif autorisé. Thermalisme : jauge reste à 50%.	Jauge à 100% de l'effectif autorisé. Thermalisme: jauge à 100%.	Réouverture des frontières Les voyageurs vaccinés en provenance de pays où le virus circule peu (classés en vert par la France) peuvent entrer en France sans restrictions et sans présenter un test négatif.				
Source: gouvernement.	Source: gouvernement.						

Source : Dauphiné Libéré du 09/06/2021, page 37



Nouvelles activités dans la commune

Cabinet de psychanalyste

Vincent Bucci, psychanalyste certifié Fédération Freudienne De Psychanalyse (FFDP), habitant Saint-Pierre de Chartreuse et partageant depuis peu le cabinet de Christophe Tarade (Ostéopathe) place de



la mairie, je vous propose des séances thérapie d'environ une heure.

Nous essaierons ensemble lors de ces séances d'analyser et de donner un sens à vos blocages qu'ils soient professionnels ou personnels.

Faites-vous accompagner par un professionnel pour comprendre ce qui vous empêche d'avancer et permettez-vous d'aller mieux.

Vincent BUCCI Tél: 07 81 32 33 97

Librairie "Bulles en Chartreuse"

Une librairie spécialisée en Bandes dessinées et comics s'est installée à coté de la boucherie Guerre dans la galerie marchande du Bois des Lièvres il y maintenant quelques semaines.

BULLES EN CHARTREUSE propose un grand choix de BD anciennes et plus modernes sur la base de l'occasion avec des prix très doux.

Un rayon littérature, des cartes postales anciennes de Saint-Pierre de Chartreuse et des livres sur la Chartreuse sont aussi disponibles, sans oublier de nombreux jouets anciens. Près de 6000 références à ce jour sont à disposition.

HORAIRES:

Jeudi de 15h à 19h

Vendredi de 9h30 à 12h30 et de 15h à 19h Samedi de 9h30 à 12h30 et de 15h à 19h (attention le

samedi les horaires peuvent varier voir le panneau d'affichage sur place)

Dimanche sur le marché de Saint-Pierre de Chartreuse avec un stand présentant un stock varié

Et sur RDV au 06 16 08 65 10

Espace vert de Chartreuse

Nos prestations:

- Tonte
- Entretien des végétaux
- Taille des haies
- Tailles des arbres fruitiers
- Broyage des végétaux
- Entretien des cours d'eau



Alexis DUMONT-GIRARD (formé aux métiers de paysagiste et expérimenté) et Christophe DUMONT-GIRARD (finance et organisation) vous proposent les services ci-dessus.

Vous avez remarqué! Et oui, c'est une entreprise familiale et locale à votre service. Nos valeurs sont basées sur le respect de l'environnement, le travail soigné et minutieux avec un engagement fort dans le tissu économique de Chartreuse.

Contact:

Espace Vert de Chartreuse Route du col du Cucheron 38380 St Pierre de Chartreuse

Tél: 06 33 08 63 20

Mail: contact@espacevertdechartreuse.fr





Vrac en Chartreuse c'est quoi ?

Vrac en chartreuse est une épicerie vrac et itinérante en Chartreuse, avec des produits gourmands et situés localement ou situés au plus proche du territoire avec une volonté globale de lutter contre toute forme de gaspillage. Chez Vrac en Chartreuse, vous trouverez aussi bien

- des produits alimentaires secs salés et sucrés.
- des produits d'entretien écologiques
- des produits d'hygiène
- des produits orientés 0 déchet en remplacement des objets à usage unique du quotidien.

Vrac en Chartreuse pourquoi?

- → proposer des produits avec une éthique globale du producteur au client en respectant l'humain et l'environnement,

 → limiter les déchets avec de la vente sans emballage et des produits permettant de remplacer
- les objets à usage unique du quotidien,

 → favoriser le plus possible la vente en circuits courts et au plus proche du territoire tout en me
- déplaçant au plus près de chez vous
- proposer des produits gourmands, innovants et de qualité, qu'ils soient bio ou en raisonnés

Vrac en Chartreuse pour qui et comment ?

Vrac en Chartreuse s'adresse aux habitants du parc de Chartreuse sous différentes formes :

- en direct au camion magasin qui présent sur divers lieux de chartreuse (voir planning au dos)
- en commande pour un retrait express au camion grâce au catalogue de produits que vous trouverez en me le demandant par email ou directement ici :



Comment contacter Vrac en Chartreuse

> N'hésitez pas à me contacter pour avoir plus d'informations

Mail: vracenchartreuse@gmail.com Facebook : Vrac en Chartreuse Instagram : Vrac en Chartreuse



Pour suivre les dernières aventures de Vrac en Chartreuse



En date du 22-05-2021

Inauguration de la Maison de Matéo



Le lundi 31 mai fut une journée inoubliable pour l'association LEPETIT MATEO.

En plus d'être le jour de l'anniversaire de Matéo, nous avons pu inaugurer la Maison de Matéo.

En présence de nombreux amis, élus, partenaires et commerçants, Ethan 13 ans a coupé le Ruban.

La Maison de Matéo est ouverte gratuitement toute l'année à 3 enfants malades et leurs familles.

Si vous connaissez malheureusement un enfant malade dans votre entourage, n'hésitez pas à lui parler de la Maison de Matéo.

Pour tous renseignements et réservation : www.lepetitmateo.org

Evelyne et Laurent LEPETIT







VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE

Festival de rue Les endimanchés - 17 et 18 juillet 2021



Retrouvez l'énergie et la chaleur du spectacle de rue ! La 9e édition du festival Les Endimanchés aura lieu à Saint-Pierre-de-Chartreuse, les samedi 17 juillet, de 16 h à 23 h, et dimanche 18 juillet, de 11 h à 18 h. Entrée gratuite, participation au chapeau.

Plus de cinquante bénévoles au taquet ! 11 spectacles de rue (théâtre, marionnettes, musique, cirque), un marché des créateurs avec près de 50 exposants, des animations (jeux en bois, manège à propulsion parentale) et des ateliers participatifs. Quatre stages de sensibilisation aux pratiques artistiques et à l'environnement (cirque, musique, découverte des plantes sauvages) pour les enfants et les jeunes sont proposés avant le festival du 12 au 16 juillet, avec une restitution durant le festival.

Un événement organisé dans le respect des règles sanitaires, avec le soutien de la commune de Saint-Pierre-de-Chartreuse, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le Parc naturel régional de Chartreuse, le Département de l'Isère, la Communauté de communes Cœur de Chartreuse, et du mécénat du Crédit Agricole, Les Clés de Chartreuse et la société Nikel.

Toutes les informations et les modalités d'inscription aux stages sur : les-endimanches.fr



SPECTACLES DE RUE



Les Oiseaux de trottoir

Compagnie FFPK Orchestre chansonnier à vocation voyageuse.



Écoute la montagne

Les jeunes stagiaires de Graine de son font entendre leurs créations



Dékoncert

Compagnie Solfasiro Le cirque au service d'une musique espiègle.



17h30-18h15 Tcho Tcho

Compagnie La Luce Pour tous dès 3 ans Un sac en plastique emporté par le vent cherche sa place alors que tout le monde le rejette... Un conte musical tout en finesse.



18h30-19h15 Le P'tit Cirk

Compagnie Commun Accord Elle, Lui et une valise, leur vie, leur petit cirque! Entre magie, acrobaties et poésie.



19h15-19h45 Musique corporelle

Chants du monde et percussions corporelles avec les jeunes du stage animé par Les Entêtés.



20h-21h30 Bal folk Reg'ard



21h-21h45 - Dékoncert

Compagnie Solfasiro Le cirque au service d'une musique espiègle.



22h-23h Concert Soleo

Compagnie Les Entêtés Un voyage intérieur décapant au rythme des percussions corporelles et des musiques actuelles, avec Julien Vasnier, Lucie Delmas, Sébastien Le Guénanff.





11h-11h45 La Batukavi

Percussions et marionnettes géantes, troupe d'enfants artistes des Villeneuve Grenoble-Echirolles



> 11h45-12h15

Cirque

Avec les jeunes du stage animé par la compagnie Solfasirc.



- 12h15-13h

Les Mythos

Compagnies Clowns pour de rire/Triple 6 La mythologie grecque vue par deux clowns, ou comment Zeus accède au pouvoir.



- 14h-14h30

Musique corporelle

Chants du monde et percussions corporelles avec les jeunes du stage animé par Les Entêtés.



14h30-15h15 Foutraktown

Compagnie Louise Rafale Une fable sans paroles, deux marionnettes, deux comédiens et une immense sensibilité.



≥ 16h-16h50 De la fuite dans les idées

Compagnie Reg'Art À partir de 12 ans Le monde tel qu'il va selon Sol, un clochard qui joue avec les mots. Naïf, sensible et irrésistiblement drôle.



16h-16h30 Voix Y âge

Compagnie Les Vertébrées De 3 mois à 3 ans Elles sont deux, partagent des chants venus d'ailleurs récoltés et arrangés à leur manière. Chacun fait son propre voyage.



- 17h-18h

Production La Clique Trio vocal et instrumental, entre musiques du monde revisitées et compositions originales avec Mélissa Zantman, Claire Menguy, Robin Celse.



VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE



Les rendez-vous du P'tit Son - 9, 16, 23, 30 Juillet et 06 Août 2021



Le comité d'animation et la mairie de Saint-Pierre-de-Chartreuse, co-organisent cet été 2021 une scène musicale baptisée : « Les Rendez vous du P'tit Son ». Cet événement se déroulera en extérieur, place de la mairie, les vendredis 9, 16, 23, 30 juillet et 6 août à partir de 19h30. La programmation artistique sera confiée chaque soir à une association culturelle différente : Les Endimanchés, Aux Pieds de la Cuche, le Comité d'animation, Graine de son et Instinct'taf. Le principe d'une billetterie participative a été retenu.

Nous souhaitons faire vivre un nouveau projet culturel pour Saint-Pierre-de-Chartreuse, le droit de s'offrir les uns aux autres des animations de qualité, des temps de rencontre, de création, d'émotion. Croire au nouveau est au cœur de cette dynamique culturelle de territoire à l'échelle de notre village ouvert sur la Chartreuse.

Offrez un après-midi bien-être de 50€ (3 activités) le mercredi 23 juin et le mercredi 7 juillet 2021 de 14h à 18h à Saint-Pierre de Chartreuse.

Peggy coach sportive, Delphine sophrologue, Chloé diététicienne , allient leurs compétences pour proposer des après-midi bien-être en Chartreuse.

Au programme, 4 heures d'apprentissage, de partage, de convivialité et de ressourcement...

Marche nordique & Initiation à la lithothérapie 35 € (2 activités) le samedi 26 juin et le 5 juillet 2021 de 14 h à 17h30 -St Pierre de Chartreuse.



Au programme une séance de 1h30 de marche nordique avec Peggy suivie d'un atelier avec Nathalie Audrey formée à la Lithothérapie. Vous apprendrez à reconnaître les pierres, comment les purifier, les recharger... Cette sortie sera proposée également à Annecy.

N'hésitez pas à me contacter pour plus d'informations.

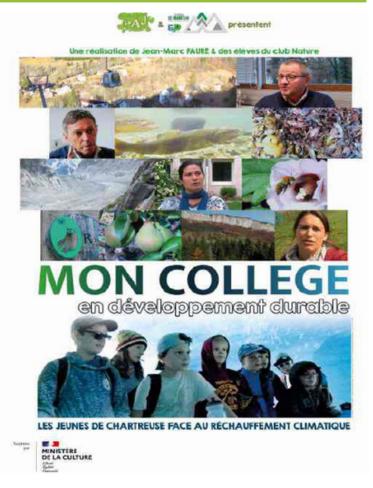
Peggy - 06 30 30 50 75

Le collège Le Grand Som et le PAJ vous invitent à la projection du film réalisé par les élèves du collège, le :

Jeudi 01 juillet à 18h

Au cinéma Le Cartus 95 Place de l'Église 38380 St Laurent du Pont

Durée du film 1h20







260 € le stage de 2 jours*

Venez entre copines!

260 €-230 € le stage à partir de 2 inscriptions

* compris: le stage, la mise à dispo des patrons, toutes les fournitures et matériel nécessaires, la location de la salle

*toutes fournitures & matériel compris

Tissus pour votre bombers : un grand choix de wax, japonais, batiks d'Indonésie, et autres trésors... Votre doublure en coton, la FAG & les bords-côtes (col, poignets, ceinture). Fils, épingles, ciseaux....

Vous amenez votre MAC.

DEUX Sours de couture

Après avoir choisi vos tissus, trouver la bonne taille, vous placerez et couperez toutes vos pièces selon les gabarits fournis. Et c'est parti pour 2 jours complets de couture!

3 stages AU COEUR de la CHARTREUSE

jeu.24-ven.25 /am.26-dim.27 lun.28-mar.29

9h00-19h Avec déjeuner partagé. (Possibilité de dormir sur place)

Pour couturières amatrices, à l'aise avec sa MAC, sans être expertes! Tentez l'aventure!



infos & inscriptions:

contact@lacordealinge-roanne.com

04 77 71 99 92

lacordealinge-roanne.com

LICU du Stage: LES CHALETS DE ST HUGUES - St Hugues. 38380 St Pierre de Chartreuse







AUXI JEUNES? QU'EST-CE QUE C'EST?



- un centre de loisirs pour les 3 17 ans
- o un encadrement pour les 12 25 ans



Possibilité de navette!



Accueil tous les **mercredis** de 8h30 à 18h Maison Hermesende - St P. Entremont



Tous les **mercredis**: Espace jeunes de 14h à 17h, accès libre, activités et cinéma Maison Hermesende et salle N. Dame - St P. Entremont

> 1 samedi sur 2 Des sorties et des activités



1 vendredi soir sur 2 Espace jeunes et temps d'accompagnement



Accompagnement

- Tu as un projet seul ou avec tes amis? Nous pouvons t'aider à le réaliser. - BAFA, emploi, orientation, projets, permis...

Vous voulez connaître les programmes, envoyez un mail de demande ou allez sur le site de l'aadec

RENSEIGNEMENTS 3-11 ans: jeunesse@aadec.fr 12-25 ans: communication@aadec.fr

04 79 65 84 03

aadec.fr











EXPRESSION DES CONSEILLERS N'APPARTENANT PAS A LA MAJORITE MUNICIPALE

Conformément au règlement intérieur adopté par le Conseil municipal le 7 décembre 2020, un espace d'expression dans la Lettre municipale de Saint-Pierre de Chartreuse est réservé aux Conseillers n'appartenant pas à la majorité.

« Dès le début de l'année 2015 la communauté de communes à revendiquer la prise de compétence sur le domaine skiable Saint Pierre de Chartreuse- Le Planolet en mettant en valeur ses compétences de gestionnaire auprès du Préfet de l'Isère. Elle obtenu satisfaction avec la NOTre (Nouvelle Organisation Territoriale de la république) qui a dissous dans l'Isère le SIVU et les syndicats du Collet d'Allevard et des Sept Laux.

Après un hiver 2015-2016 difficile le Grésivaudan par délibération du 11/07/2016 a repris les déficits de ses stations pour un total de 1 800 000 €. Mais Coeur de Chartreuse a exigé que le déficit correspondant soit repris par les communes soit : 100 000 € pour Saint Pierre d'Entremont et 400 000 € pour Saint Pierre de Chartreuse.

Il s'en est suivi pour notre commune une augmentation des impôts de près de 20%. La Chambre Régionale des Comptes avait préconisé une augmentation provisoire.

Aujourd'hui cette dette a été remboursé et comme prévu et avec la fin d'emprunts anciens, les annuités ont été divisés par 2,4 par rapport à fin 2016 ; si bien que le budget de fonctionnement présente un excédent du plus de 400 000€ en 2019 et 2020. il aurait alors été raisonnable de diminuer les impôts pour respecter les conseils de la Chambre des Comptes. Mais le Conseil municipal du 12 avril a décidé de les maintenir au niveau actuel ; deux conseillers se sont abstenus.

Espérons cette capacité d'investissement, soit bien utilisé notamment dans le développement du tourisme quatre saisons, créateur de valeurs et générateur d'emplois. Soyons force de projets sans toujours se reporter sur la Communauté de communes pour lancer des actions.

D'ailleurs sa gestion du domaine skiable nous inquiète beaucoup. En effet depuis sa prise de compétence et avec un enneigement correct, celle-ci a montré un certain amateurisme dans la direction d'une station de ski (par exemple baisse du forfait puis forte augmentation, non réalisation de travaux d'entretien obligatoires ayant entrainé un arrêté préfectoral de suspension d'exploitation; du jamais vu depuis la création de la station en 1951 !). Le bilan du compte administratif 2020 et malgré les aides COVID (subvention de 49% du chiffre d'affaires moyen des 3 dernières années et un report de de certaines opérations d'entretien) arrête un déficit de 610 840€. Et le budget 2021 présenté en déséquilibre nécessite une nouvelle intervention de la Chambre Régionale des Comptes.

Nous travaillons avec l'Association Chartreuse Développement à trouver une solution pérenne basée sur l'activité hivernale permettant le développement de l'été. Nous vous donnerons de plus amples informations dans une prochaine lettre.

Mais c'est le moment de saisir les opportunités ouvertes par le plan « Avenir Montagne » de l'Etat :

- Accélération de la transition des mobilités pour accéder aux stations et intra-station,
- Diversification de de l'offre touristique tout en maintenant le ski comme activité incontournable, développement de la randonnée et du vélo,
- Actions en faveur des classes découvertes, jumelage des écoles de montagne avec le reste du territoire national,
- Accélération de la rénovation et de l'occupation de l'immobilier de loisirs,
- Des projets de nouvelles remontées mécaniques pourraient être soutenus s'ils se traduisent par un moindre impact paysager, ou s'ils ont aussi une vocation estivale, notamment pour les VTT. »

Yves GUERPILLON, Conseiller municipal (Liste « Village 4 saisons, J'Y CROIS »)

MÉDECINS

Dr Fanny ARNOUX et Luc ROSSARY www.medichartreuse.prendreunrendezvous.fr @ : medichartreuse@gmail.com 04 76 56 73 80 / 04 76 88 81 81

PHARMACIE

Dr Sophie MOTTET 04 76 88 65 21

INFIRMIÈRE LIBÉRALE

06 87 61 39 04

SAGE-FEMME LIBÉRALE

04 79 28 99 76

KINÉSITHÉRAPEUTES

04 76 87 13 67

PRATICIEN OSTÉOPATHIE

Christophe TARADE - 06 23 44 72 54

PSYCHANALYSTE

vincent BUCCI - 07 81 32 33 97

NATUROPATHE

Madeleine NAU - 06 09 44 17 68

SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE COVID-19

Nathalie TISSOT - 06 84 12 73 06 Anne ERMOLIEFF - 06 73 48 24 74

SAMU - 15 ou 112

POMPIERS - 18

GENDARMERIE - 17

URGENCES PERSONNES SOURDES - 114

DÉCHÈTERIE ENTRE-DEUX-GUIERS

Mardi - Mercredi : 8h00 - 12h00

Jeudi : 10h00 - 13h00 et 14h00 - 18h00

Vendredi: 14h00 - 18h00

Samedi: 8h00 - 12h00 et 13h00 - 17h00

DÉCHÈTERIE SAINT-PIERRE D'ENTREMONT

Mardi : 14h30 - 16h30 Samedi : 9h00 - 12h00

MAIRIE

04 76 88 60 18

OUVERT du mardi au samedi de 8h30 - 12h00 www.saintpierredechartreuse.fr

AGENCE POSTALE

04 76 53 01 30

OUVERT du mardi au samedi de 8h30 - 12h00

BIBLIOTHÈQUE

04 76 50 34 81

OUVERT mercredi de 10h00-12h00 et 15h00-17h00 samedi de 9h00-12h00

ÉCOLE DES 4 MONTAGNES

04 76 53 01 30

Cantine: 04 38 02 05 52

Accueil Périscolaire : 06 87 41 89 45

CRÈCHE "FÉES ET LUTINS"

04 76 88 65 40

TAXI DE CHARTREUSE

06 84 83 88 54 - 06 59 67 04 74

LES CLES DE CHARTREUSE ESPACE VERT DE CHARTREUSE

06 33 08 63 20

CENTRE SOCIAL (ST LAURENT DU PONT)

04 76 55 40 80

ADMR

04 76 06 44 14

OFFICE DE TOURISME ST PIERRE DE CHARTREUSE

04 76 88 62 08

PARC NATUREL RÉGIONAL DE CHARTREUSE

04 76 88 75 20

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES COEUR DE CHARTREUSE

04 76 66 81 74



PENSEZ AU COVOITURAGE Pour plus de renseignements consultez la page :

saintpierredechartreuse/transports.fr

OFFRE DE STAGE:

PNRC: STAGIAIRE SUR LE THÈME DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET DE LA SOBRIÉTÉ

CDI PLEIN TEMPS:

RAIDLIGHT: CHARGÉ(E) DE CLIENTÈLE

CDD PLEIN TEMPS:

RAIDLIGHT: COUTURIER/COUTURIÈRE

MAIRIE ST PIERRE DE CHARTREUSE : AGENT(E) TECHNIQUE POLYVALENT(E) MAIRIE ST PIERRE DE CHARTREUSE : AGENT D'ACCUEIL À LA PISCINE MUNICIPALE



Pour plus d'informations retrouvez les offres sur :

www.saintpierredechartreuse.fr/offre-demploi





SAMEDI 12 JUIN - 19H

Concert folk Irlando-Australien Le Hibou Gourmand

SAMEDI 19 JUIN - 18H

Concert des Wet Cookies Le Hibou Gourmand

23 JUIN ET 7 JUILLET

Les mercredis bien-être avec Peggy Ranou et Nathalie Audrey

DU 24 AU 29 JUIN - DE 9H À 19H

Mon p'tit moment couture Les chalets de Saint-Hugues

SAMEDI 26 JUIN - 20H30

Soirée concert avec le groupe Génération H La Cabine - St Hugues

JUSQU'AU 27 JUIN

Exposition Villages et paysages de Chartreuse d'Arcabas Salle du Conseil - Mairie

SAMEDI 3 JUILLET - DE 10H30 À 19H

Ouverture de la piscine municipale

SAMEDI 3 JUILLET - DE 10H À 17H

Punch pour le Pump au bike park de la Diat

SAMEDI 3 ET DIMANCHE 4 JUILLET

Le grand rassemblement (St Hugues/CCN2)

LES VENDREDIS DU 9 JUILLET AU 6 AOÛT

Festival "Le P'tit Son" - Concerts - Place de la Mairie

- 9 juillet : Cabaret Graine de Son / Mama Candy
- 16 juillet : Hatheya / La Petite Lucette
- 23 juillet : Lofley / Léonid
- 30 juillet : EZPZ
- 6 août : In Step / Two of us

MERCREDI 14 JUILLET

Feu d'artifice des Sapeurs pompiers

SAMEDI 17 ET DIMANCHE 18 JUILLET

Festival de rue des Endimanchés



Retrouvez le programme des animations sur le site de l'office de tourisme :

chartreuse-tourisme.comi



CONCOURS PHOTOS

Aidez-nous à choisir la photo de couverture de la prochaine lettre municipale en nous envoyant vos photos sur le thème : "Paysages d'été de Saint-Pierre de Chartreuse"

Félicitations à Christine GUIMARON, dont la photo a été choisie pour illustrer la couverture de la Lettre municipale de ce mois!



Pour participer au concours envoyez votre photo jusqu'au 31 août 2021 par mail : lalettre@saintpierredechartreuse.fr



Pour plus d'informations, retrouvez le règlement sur le site internet : saintpierredechartreuse.fr

Directeur de publication : Stéphane GUSMEROLI Responsable de la rédaction : Stéphane GUSMEROLI

Rédaction, envoi par email : Fabienne BARRIS- Dominique JULIEN Crédits photos : Christine GUIMARON, Rudi LECAT, Eric DAVIAUD,

Association Lepetit Mateo

